

EXTRAIT du PROCES-VERBAL
de la
COMMISSION de SECURITE
de l'arrondissement de
LUNEVILLE
--°°--

Séance plénière du 16 février 2006

Affaire suivie par : MAJ MIGNOT Philippe

CENTRE DE VACANCES LA COMBELLE
rue de la Combelle
54540 PEXONNE

L'établissement est classé en type "R" de 4ème catégorie, pour un effectif de 136 personnes.

Après avoir pris connaissance de la proposition d'avis du groupe de visite qui a effectué la visite périodique le 12 décembre 2005 à 9h30.

La Commission émet un Avis Favorable à la poursuite du fonctionnement de l'établissement, avec mise en oeuvre des prescriptions suivantes :

Ancien bâtiment :

- 1°) Transmettre au secrétariat de la commission, le rapport de vérification des installations électriques 2005. Le rapport de vérification 2004 avec observations a été suivie d'effet.
- 2°) Lever les observations du rapport de vérification SSI ; le SSI de l'ancien bâtiment devra être reconditionné pour cause de vétusté (pas d'observation de non fonctionnement).
- 3°) Tenir à jour le registre de sécurité.
- 4°) Remplacer les portes des locaux à risques, par un bloc-porte coupe-feu de degré 1/2 heure muni d'un ferme-porte.
- 5°) Aménager l'aire d'aspiration de la réserve incendie.

Nouveau bâtiment :

- 6°) Doter la réserve matériel pédagogique d'un ferme-porte.
- 7°) Démontez les blocs-portes sur les portes munies de ferme-porte.
- 8°) Faire vérifier l'installation de gaz par un organisme agréé, lever les observations éventuelles et transmettre au secrétariat de la commission le rapport de vérification et la lettre de levée des observations éventuelles.

9°) Identifier les tuyauteries gaz à la couleur conventionnelle jaune orangé.

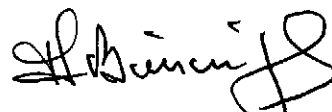
10°) Doter l'établissement d'un téléphone urbain fixe.

Il est rappelé que la périodicité de visite est de 3 ans.

NB : Sur demande écrite, le rapport du groupe de visite peut vous être communiqué

Le Président,

Pour le Sous-Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général,



André BINSINGER

Département de Meurthe et Moselle
Arrondissement de Lunéville
Canton de Badonviller
Commune de PEXONNE
☎ 03.83.42.12.78
Fax:03.83.42.10.23

Pexonne, le 22 FEV. 2006

Monsieur le Maire
de PEXONNE

à
Monsieur le Directeur
PEP. SU

Objet: P.V. suite à la visite du centre

de La Combelle le 12.12.2005.

RA: 1908 2233. 1

J'ai l'honneur de vous faire parvenir le document ci-joint: le Procès verbal

suivi de la réunion plénière de la ESA de Lunéville en date

du 16.02.06

- pour votre information
- pour suite à donner
- pour attribution
- pour plus de détail
- pour m'en parler
- pour compléter le dossier
- pour visa
- pour avoir votre avis
- pour règlement paiement
- En communication (retour S.V.P.)
- pour expédition au destinataire
- pour signature
- comme suite à notre entretien téléphonique de ce jour
- pour étude
- en réponse à votre demande

OBSERVATIONS

Sincères salutations

DOMINIQUE SERVANT
Le Maire